



## Communiqué du conseil des ministres

10 Mars 2021

Le Conseil des Ministres s'est réuni le Mercredi 10 Mars 2021 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

-Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Etablissement Portuaire de la Baie du Repos (EPBR).

-Projet de décret portant changement de dénomination de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM) et l'approbation de ses statuts.

Dans le cadre d'une réforme du secteur minier, l'Etat a décidé la création d'un établissement public à caractère industriel et commercial dénommé l'Agence Nationale de Recherches Géologiques et de Patrimoine Minier (ANARPAM) auquel il est confié désormais la gestion du patrimoine minier.

A la lumière de ce qui précède, il est devenu nécessaire de changer la dénomination de la société et d'adapter certaines dispositions de ses statuts, notamment pour en supprimer toute référence aux Mines.

-Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches.

Le Ministre de la Justice, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur par intérim, a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Energie a présenté une communication relative à l'autorisation de signature d'un Contrat d'Exploration-Production (CEP) avec la société « Cairn Energy PLC » sur un bloc de l'Offshore du Bassin Côtier.

Cette Communication vise à réaliser l'utilisation maximale de nos ressources en hydrocarbures en s'appuyant sur la nouvelle dynamique amorcée depuis les récentes découvertes de gaz. Cette nouvelle politique vise entre autres la multiplication des possibilités de découverte et l'exploitation rationnelle des potentialités du domaine pétrolier en attirant des partenaires ayant les capacités



techniques et financières.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Technique et la Réforme ont présenté une communication conjointe relative au Programme National de l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable : Le programme « écoles vertes ».

Cette communication vise à intégrer l'éducation environnementale dans les programmes scolaires de manière suffisamment ambitieuse et concrète, par le biais d'une approche à la fois théorique et pratique.

Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des

Technologies de l'Information et de la Communication

Cabinet du Ministre

Chargé de Mission : Mohamed Sidiya Ould Khabaz, prédemment Directeur de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

Administration Centrale

Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication

Direction des Ressources Informatiques

Directeur : Yacoub Ould Mohamed Boilil, titulaire d'un Master 2 en Réseaux et Télécommunications.

Etablissements Publics

Ecole Normale Supérieure (ENS)

Directeur : Izidbih Ould Mohamed Mahmoud

Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur

Directeur : Konté Guèye Amadou

Directeur Adjoint : Ahmedouna Ould Abdi.